

RPI Bren-Marsaz-Chavannes
BREN
PROCÈS-VERBAL du CONSEIL d'École n°1
jeudi 17 octobre 2024

Membres de droit (ont le droit de vote)		
Nom	Représentant	Fonction
Mme FAURE	Education Nationale	Directrice de l'école de Bren Présidente du conseil d'école
Mme CHARRIN Mme GUILLEMOIS	Education Nationale	Directrices des écoles de Marsaz et de Chavannes
Mme VANLANGENDONCK	Education Nationale	Secrétaire de séance
Mme JEUNE Mme MARTIN Mme SCHWARZ Mme DEMONT	Education Nationale	PE Adjointes
M. DEBRIE M. FLORENT M. POCHON	Municipalité	Maire de Bren Maire de Marsaz Maire de Chavannes
Mme RENARD	Municipalité	Adjointe au Maire (aux affaires scolaires) de Marsaz
Mme REYNAUD Mme NICOULEAU M. LIEBAULT	Comité des parents	Titulaires de Bren
Mme COUX LAZZER Mme ROZIER Mme AZEMARD	Comité des parents	Titulaires de Marsaz
Mme BELTRANDA Mme SILVESTRE Mme RIAILLE	Comité des parents	Titulaires de Chavannes
Membres invités (assistent avec voix consultative)		
Mme BOHRER	Personnel communal	ATSEM Marsaz
Mme ANGHOUR	Personnel communal	Cantine/bus Chavannes



Membres de droit excusés :

Mme ATTILA - IEN - Education Nationale

Mme GUIBBERT - Enseignante

Désignation d'un secrétaire de séance

Remerciements aux membres pour leur participation à ce premier conseil d'école.

La rotation des lieux de conseil pour cette année : le premier conseil d'école a donc lieu à BREN, le second se déroulera à CHAVANNES et c'est MARSAZ qui clôturera cette année.

1/ AXE 4 du projet d'école : Vie scolaire

- **Présentation de l'équipe éducative du RPI :**

Tour de table :

L'équipe enseignante : Cf tableau ci-dessus

Les partenaires municipaux : Cf tableau ci-dessus

Les représentants de parents d'élèves : Cf tableau ci-dessus

Les ATSEM :

Marsaz : Mmes BOHRER et MANEVAL

Chavannes : Mmes CARRA et POUCHIN JAFFUEL

Le personnel communal :

Bren : Mmes MARTIN, DECAMPES, EL HAJJEOUI et M. ROZIER

Marsaz : Mme GRIRANE

Chavannes : Mmes CARRA et ANGHOUR, M. HABRARD

Les partenaires de l'Education Nationale, la Circonscription de VALENCE HERMITAGE :

Inspectrice : Mme ATTILA Tiphaine

Conseiller pédagogique référent : Mme TIRE Marianne



RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté) qui se compose: d'un maître E M. CHOSSON et d'une psychologue scolaire Mme HORTAN. Ils peuvent intervenir auprès des élèves rencontrant des difficultés scolaires. Des demandes sont en cours de traitement, pour des prises en charge par période scolaire tant que nécessaire. La priorité étant donnée au cycle 2 (CP/CE1).

Référente MDA : Mme ORAND

PIAL : Les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap (les aides humaines, pédagogiques, éducatives, et, à terme, thérapeutiques) pour une meilleure prise en compte de leurs besoins. C'est donc l'inspection de circonscription qui gère désormais la répartition des AESH en collaboration avec les principaux des collèges du secteur et un directeur d'école volontaire.

AESH : Mme COTTE Audrey accompagne 1 élève sur Marsaz (les matins) et 3 élèves sur Bren (les après-midis).

Bren : 3 demandes sont en cours.

- **Effectifs :**

Marsaz :

Classe 1 : PS/MS -> 14/7=21

Total : 14 PS 18 MS

Classe 2 : MS/GS -> 11/11=22

11 GS

total école : 43

Chavannes :

Classe 1: GS/CE1 -> 15/6=21

Classe 2: 22 CP

Classe 3: 24 CE1

total 15 GS 22 CP 30 CE1

Total école: 67

Bren :

Classe 1: CE1/CE2 -> 4/18 =22

Classe 2: CM1/CM2 -> 6/13 = 19

Classe 3: CM1/CM2 -> 9/11=20

total : 4 CE1 18 CE2

15 CM1

24 CM2

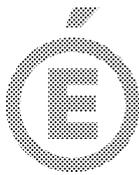
Total école: 61

171 élèves sur le RPI

- **Horaires scolaires :**

Marsaz: 8h50/11h50

13h20/16h20



Chavannes : 8h55/12h00 13h30/16h25

Bren : 8h55/ 12h05 13h35/16h25

Questions des parents délégués :

- Est-il possible de décaler les horaires de sorties entre les écoles de Chavannes et Bren ?

Réponse -> Temps de garderie gratuit pour permettre aux parents de récupérer leurs enfants dans les deux écoles (10 min). Un mémo pourrait être proposé aux parents qui sont concernés par cette situation précise (enfants dans les deux écoles).

- A Bren, les parents soulèvent le fait de laisser sortir seuls les élèves ou avec un adulte sans autorisation parentale.

Réponse -> Pour rappel, à partir de 6 ans, un enfant peut sortir seul de l'école. Les enseignantes veillent à ce qu'aucun élève ne reste seul sur le parking. Ils attendent dans l'enceinte de l'école et préviennent les adultes lorsqu'ils partent.

- **Règlement intérieur :**

Aucune modification du règlement intérieur à proposer.

- **Transport scolaire :**

Enseignantes : beaucoup de retard le matin (départ de Bren tardif et arrivée à 9h, voir après), manque de sécurité sur le trajet entre le portail et le bus (1 seul adulte positionné devant)

Réponse -> sera étudié

Question des parents délégués : les problèmes relationnels avec l'accompagnatrice du bus de Chavannes et la vérification des ceintures de sécurité.

Réponse -> Les ceintures sont systématiquement vérifiées lorsque les élèves sont installés dans le bus. L'accompagnatrice est présente pour l'accompagnement des petits.

Charline BOHRER constate des dysfonctionnements au niveau de la sortie des bus -> concertation demandée avec le personnel.

Parents délégués : Les élèves se retrouvent à attendre seuls en raison du retard des bus le matin, les parents ne peuvent pas attendre autant.



Mairie : une date de réunion sera fixée avec un représentant de parents d'élèves. Une réunion sera demandée avec Arche Agglo afin de comprendre le fonctionnement.

-> Réunion le 5/11/24 à 18H à Marsaz. Une invitation sera envoyée à Arche Agglo.

- **Le périscolaire :**

Questions des parents : l'augmentation des tarifs, des repas peu équilibrés

Réponse -> Le tarif de la cantine prend en compte le coût du repas, la préparation, l'encadrement des élèves... Il y a eu une hausse du prestataire (de Livron) l'an dernier qui a été répercutée. Aucun bénéfice rélâisé sur les repas.

En 2018 : 3,80€ 2022 : 3,90€ 2024 : 4,10€

Garderie : pas augmentée depuis 2018, vient d'augmenter de 10 centimes.

- **Moyens alloués à l'école :**

Les moyens proviennent du financement de la Mairie, de la coopérative scolaire OCCE (dont les recettes proviennent de "La Marelle" et des cotisations des familles). Ces partenaires sont remerciés.

Financement :

- Mairies : 71€ par élève
- Don de « La Marelle » : 500 euros par classe
- l'OCCE :

Marsaz : au 31 août 2024 : 943€ à la banque et 0 euros en caisse.

Chavannes : au 31 août 2024, 343,67€ à la banque, 42,84€ en caisse.

Bren : au 31 août 2024, 1 788,35€ à la banque, 34,25€ en caisse.

- **La sécurité (PPMS et exercices incendie) :**

Bren :

L'exercice incendie a eu lieu le 27/09/24. L'école a été évacuée en 1min15 dans le calme.

Travaux demandés : Installation d'une barre anti-panique côté intérieur de la porte d'entrée de l'école pour sécuriser l'accès.

-> Les structures vitrées ne permettent pas de recevoir des barres anti-panique.



-> Installation d'un panneau "point de rassemblement".

Marsaz : exercice incendie le 17/10/24 dans le calme.

Chavannes : reporté à la rentrée.

Des exercices PPMS intrusion sont prévus avant les prochaines vacances.

- **Les locaux** :

Bren : Remerciements pour les divers travaux réalisés en ce début d'année :
Achat d'un meuble supplémentaire de rangement et de charge pour les tablettes.

Demandes :

Installation d'une barre anti panique sur la porte d'entrée afin de sécuriser l'accès à l'école (voir réponse précédente).

Questions des parents délégués : La cour présente des zones salissantes pour les élèves. Demande de retirer les pneus comme jeu (salissant et polluant).

Réponse -> Les élèves ont la chance d'avoir une cour arborée et pas entièrement bétonnée. Lors des jours de pluie, il leur est demandé de ne pas se rendre dans les parties sans herbe.

-> Un projet de plantation de haies avec les élèves en partenariat avec Arche Agglo et la Mairie est prévu.

Marsaz : Remerciements pour : changement de la vitre fissurée.

Chavannes : Remerciements pour : joints au sol refaits dans les 3 classes.

Questions des parents : le parking de Chavannes.

-> Il y a un parking goudronné devant le dancing si besoin.

2/ AXE 1: Amélioration des résultats des élèves

- **Résultats des évaluations nationales** :

Cette année, les évaluations nationales de français et maths ont eu lieu du 9 au 20 septembre pour tous les élèves du CP au CM2.

De façon globale les résultats sont bons. Nous ne disposons pas encore des résultats nationaux pour comparer.



En français, les résultats sont à améliorer en lecture à voix haute sur l'ensemble des niveaux ainsi que la reconnaissance des lettres dans les différentes graphies en GS.

En mathématiques, les compétences sont à améliorer en calcul mental et résolution de problèmes.

- **Actions menées et envisagées pour améliorer les résultats :**

Suite au nouveau projet d'école rédigé l'année dernière, les fiches actions de l'année dernière sont toujours d'actualité :

Les ateliers de fluidité

La résolution de problème

3/ AXE 3: Les élèves à besoins particuliers et la remédiation

- **La remédiation :**

Bren : 1 élève de CE1 et 2 de CE2 pris en charge par le maître E (les lundis et jeudis) pour renforcer la numération et la résolution de problème.

Chavannes : 5 élèves de CE1 avec le maître E en production d'écrit, et 3 élèves de CP en période 2 en phonologie et compréhension.

- **Les élèves à besoins particuliers :**

Bren :

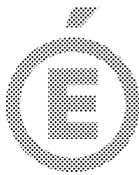
CE1: 2 dossiers MDPH en cours, 1 élève suivi par le RASED,

CE2: 1 élève avec des passerelles en CM1 (maths), 1 élève accompagné par AESH, 1 dossier MDPH en cours, 2 élèves suivis par le RASED

CM1 : 1 dossier MDPH en cours

CM2 : 2 élèves accompagnés par AESH

Marsaz: 1 élève MS suivi AESH (12 heures mais notifié 18h)



Chavannes : Pas de suivi AESH

4/ AXE 2: Les Parcours éducatifs (artistique et culturel, citoyen, éducation à la santé, sport)

- **Parcours citoyen :**

Bren :

Poursuite du travail sur la gestion des conflits par les messages clairs avec verbalisation des faits et des émotions ressenties. Comprendre le conflit ou problème, mettre en mots pour le résoudre durablement et réparer si besoin. Responsabiliser les élèves.

Poursuite des élections de délégués d'élèves, des conseils de classe hebdomadaires et des conseils d'école quand nécessaire. Parallèle fait avec notre système de démocratie.

Cérémonie du 11 novembre : les élèves, sur la base du volontariat, participeront à la cérémonie du 11/11 à 9 heures à Bren.

Apprentissage de « la Marseillaise » par tous.

-> Les parents sont invités à la cérémonie par la commune.

Marsaz :

-Poursuite du travail sur les émotions pour aller vers les messages clairs

-La prise de parole (bâton de parole)

-Temps de débat

-Correspondance entre les GS des 2 écoles

Chavannes :

- Travail sur le dialogue entre élèves, messages clairs.

- Participation à la cérémonie du 11/11 sur la base du volontariat à 11h.

- **Parcours artistique et culturel et projet CNR**

Les 3 écoles ont participé à "la grande lessive" sur le thème "pareil/pas pareil"

Marsaz :

-Les Incorruptibles : prix littéraire.

-"Écoles qui chantent" : pas de possibilité cette année car projet réservé au cycle 2. Mais sera fait au sein de l'école.

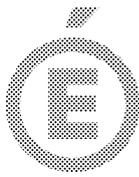
-Bibliothèque municipale toutes les 3 semaines.

Chavannes :

-Les Incorruptibles : prix littéraire.

-La fête du court métrage (mars)

-Écoles qui chantent pour les 3 classes



- Bibliothèque municipale 1 fois par mois (à partir de novembre)
- Projet de création de BD avec les 3 classes avec un intervenant.
- École et cinéma (Mme SCHWARZ) financement Arche Agglo.

Bren :

- Bibliothèque municipale 1 fois par mois pour les 3 classes

-La classe de CM1/CM2 de Mme GUIBBERT bénéficie cette année encore d'une intervenante musique (1H toutes les 2 semaines) financée par la Mairie.

-La classe de CM1/CM2 de Mme GUIBBERT s'est rendue sur le site de fouilles archéologiques de Marsaz et a rencontré les archéologues.

-La classe de CE1/CE2 participera au festival de théâtre « Les Monstrueuses Rencontres » de St Donat. Un intervenant accompagnera la classe 10 fois sur l'école (apprendre à faire du théâtre, construire et répéter une pièce inventée par les élèves). Ils se rendront également 3 fois à St Donat pour assister à un spectacle de professionnels, répéter sur la scène de l'Espace des Collines et participer au festival.

-A l'heure actuelle, nous n'avons aucune nouvelle du projet CNR (ancien Nefle) déposé l'année dernière.

- **Education à la santé et sport**

Courseton des 3 écoles prévu le 10 avril.

Chavannes :

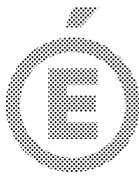
- Natation du 21/11 au 23/01 (jeudi) pour tous les CP et CE1.
- Escrime avec un intervenant du comité Drôme-Ardèche (au mois de mars, période 4) pour les 3 classes.

Bren :

- Les CE1-CE2 et CM2 vont à la piscine de Tain Linaé le lundi matin du 9/09 au 4/11.
- Nous sommes en attente d'un partenariat avec le club de foot de Bren pour un projet de co-intervention en mars.

- **Sensibilisation au développement durable et à l'environnement.**

Les écoles de Chavannes et de Bren ont effectué une opération "Nettoyons la nature" le vendredi 27 septembre. A cette occasion les élèves sont allés ramasser les déchets dans ces 2 villages (22,5 kg à Bren). Cette journée est le point de départ d'un travail sur le tri, les règles de tri et le parcours des déchets.



Marsaz :

- Plantation de fleurs dans les jardinières
- Élevage
- Participation aux “vendredis climatiques” : déchets et gaspillage alimentaire.

Chavannes :

- 3 classes ont un projet “Rivière” avec Arche Agglo. : Zones humides et énergies renouvelables (3 séances dont une sur le terrain).

Bren :

- La classe de CE1/CE2 a un projet sur le thème « les éco-gestes et les énergies renouvelables » avec Arche Agglo (3 séances dont 1 sortie)

L'équipe enseignante du RPI remercie :

- tous les parents investis lors des différents évènements, sorties organisés
- l'association des parents d'élèves « La Marelle » pour son soutien dans le financement des projets pédagogiques
- Les communes et leurs agents techniques

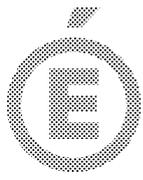
Les prochains conseils d'école auront lieu le jeudi 20 mars à Chavannes à 18h et le mardi 17 juin à Marsaz à 18h.

Date : 17/10/2024

Signatures du PV conseil école :

Mme FAURE, directrice de l'école de Bren et présidente du conseil d'école

Mme VANLANGENDONCK, enseignante et secrétaire de séance





Marsaz :

- Plantation de fleurs dans les jardinières
- Élevage
- Participation aux "vendredis climatiques" : déchets et gaspillage alimentaire.

Chavannes :

- 3 classes ont un projet "Rivière" avec Arche Agglo. : Zones humides et énergies renouvelables (3 séances dont une sur le terrain).

Bren :

- La classe de CE1/CE2 a un projet sur le thème « les éco-gestes et les énergies renouvelables » avec Arche Agglo (3 séances dont 1 sortie)

L'équipe enseignante du RPI remercie :

- tous les parents investis lors des différents évènements, sorties organisés
- l'association des parents d'élèves « La Marelle » pour son soutien dans le financement des projets pédagogiques
- Les communes et leurs agents techniques

Les prochains conseils d'école auront lieu le jeudi 20 mars à Chavannes à 18h et le mardi 17 juin à Marsaz à 18h.

Date : 17/10/2024

Signatures du PV conseil école :

Mme FAURE, directrice de l'école de Bren et présidente du conseil d'école

Mme VANLANGENDONCK, enseignante et secrétaire de séance